

Paris, le 25 mars 2020

Objet : Prêt 25% du chiffre d'affaires garanti par l'Etat

Chère Consœur, Cher Confrère,

Bruno Le Maire, Bpifrance et la Fédération Bancaire Française (FBF) viennent d'annoncer le lancement des prêts garantis par l'Etat dès ce matin.

CORONAVIRUS ET PRÊT GARANTI PAR L'ETAT

Intégré très tôt dans le processus de réflexion, le Conseil supérieur a pu effectuer des développements informatiques, en temps réel, sur Conseil Sup' Network, la plateforme ordinaire des solutions connectées afin de coller au mieux à l'actualité.

Ainsi, un process simplifié de demande de financement pour le prêt 25% du chiffre d'affaires est dès à présent disponible.

Le grand avantage de notre portail, réservé uniquement à notre profession (connexion via Comptexpert) est qu'il n'est pas nécessaire de communiquer aux banques d'attestation complémentaire : la transmission du dossier de demande de financement par notre plateforme sécurisée rassure totalement nos banques partenaires. Nous avons réussi à faire rimer sécurité avec simplicité.

Nous vous invitons donc à accompagner vos entreprises clientes en déposant, pour leur compte, des dossiers de « prêt 25% du chiffre d'affaires garanti par l'Etat » sur Conseil Sup' Network.

Pour accéder à ce service, il vous suffit de cliquer sur « accéder au formulaire de demande de prêt 50.000 € » puis de choisir dans le champ intitulé « type de projet », le projet « COVID-19 : prêt de 25% de chiffre d'affaires ».

Les pouvoirs publics et les acteurs bancaires comptent sur une forte mobilisation de notre profession pour leur transmettre un nombre important de dossiers de demande de prêts garantis par l'État.

Vous pouvez compter sur la grande réactivité et la mobilisation totale des équipes du Conseil supérieur pour vous accompagner au quotidien sur les nouveaux dispositifs qui apparaissent à un rythme soutenu en cette période inédite de crises sanitaire et économique.

Bien confraternellement,

Max PEUVRIER

Président du comité financement du Conseil
supérieur

Charles-René TANDÉ

Président du Conseil supérieur

[ACCÉDER AU DOSSIER THÉMATIQUE](#)

Immeuble Le Jour, 200-216 rue Raymond Losserand, 75680 Paris Cedex 14

Tél. +33 (0)1 44 15 60 00

communication@cs.experts-comptables.org

www.experts-comptables.fr